

FUMIGENE SUPERTOXX

Le fumigène **SUPERTOXX** est un insecticide de la famille des pyréthrinoïdes, pour le traitement des volumes . Il est actif contre un grand nombre d' insectes volants et rampants ainsi que contre les accariens : mouches, moustiques, fourmis, puces, mites, guêpes, blattes, punaises, charençons, araignées, poux, tiques...).

La fumée insecticide est sèche; très pénétrante, elle agit à faible dose, assurant une désinsectisation complète et légèrement rémanente (un mois environ).

COMPOSITION :

PERMETHRINE : 4,00 %
PIPERONYL DE BUTOXYDE : 4,00 %
Chlorure et chlorate métallique

CLASSEMENT :

- Xi - Irritant.
- N - Dangereux pour l'environnement.

PROPRIETES TECHNIQUES :

- Agit par inhalation, par contact et par ingestion.
- Fumée pénétrante, ne tâche pas, ne mouille pas.
- Faible rémanence (un mois environ).
- Très large spectre d'activité.
- Effet de débusquage.
- Effet larvicide.

PROPRIETES PHYSIQUES :

- Aspect: fumée blanchâtre.
- Densité: variable.
- Point éclair : > 65°C.
- Odeur: inodore.

MODE D' EMPLOI ET DOSAGE:

Fermer portes et fenêtres. Agiter la boîte avant emploi, puis l'ouvrir et la positionner au centre du local, sur un support isolant et largement débordant (grand cendrier, plaque métallique..). Eloigner les objets et matériaux facilement combustibles ou craignant les brûlures. Placer la mèche en diagonale et l'allumer. Sortir du local. Laisser agir pendant 5 heures minimum. Aérer durant une heure environ avant de réoccuper les lieux.

- Insectes volants	:	1 boîte de 52 g pour 150 M ³ .
- Insectes rampants	:	1 boîte de 52 g pour 100 M ³ .

PRECAUTIONS D' EMPLOI :

- Très toxique pour les abeilles et les organismes aquatiques.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, à l'abri de l'humidité, hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
- Ne pas respirer les fumées.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
- Xi : Irritant, éviter le contact avec la peau.

CONDITIONNEMENTS :

- boîtes de 52 g en cartons de 24 unités.